

---

### **Contingent tarifaire**

Tranches de droits de plus en plus élevés qui s'appliquent au fur et à mesure que la quantité des importations visées dans différents numéros tarifaires dépasse des seuils établis.

### **Déclaration de Punta del Este**

Accord intervenu à Punta del Este, en Uruguay, en septembre 1986, lorsque les ministres ont convenu de lancer un cycle de négociations commerciales multilatérales.

### **Dégressivité**

Élimination graduelle des mesures à la frontière adoptées par le passé pour réparer un préjudice sérieux résultant de l'augmentation soudaine des importations.

### **Demandes/offres (méthode des demandes et des offres)**

Méthode utilisée pour négocier la réduction des droits de douane et des barrières non tarifaires selon laquelle chaque pays définit ses intérêts particuliers ("demandes") sur les marchés des autres pays. Ces derniers répondent à ces demandes par des offres qui constituent la base des négociations, en indiquant ce qu'ils seraient prêts à libéraliser en retour.

### **Droit *ad valorem***

Droit calculé en fonction d'un pourcentage de la valeur des marchandises dédouanées : un droit *ad valorem* de 15 % équivaut donc à 15 % de la valeur en douane. La valeur en douane peut être établie de diverses façons.